

Procedure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2679(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Date jusqu'à laquelle les contreparties pourront continuer à appliquer leurs procédures de gestion des risques pour certains contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale	
Complétant 2010/0250(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
28/03/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)02530	
28/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
04/04/2019	Décision du Parlement	T8-0331/2019	
08/04/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2679(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0111-p6
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/15915

Portail de documentation	

Document de base non législatif		C(2019)02530	28/03/2019	EC	
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B8-0234/2019	02/04/2019	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0331/2019	04/04/2019	EP	